

174. Pour garder la discipline et un grand rendement dans sa classe, le maitre doit maintenir : **(EXETAT 2014)**
a. Son estime b. sa compétence c. sa constance d. sa dignité
e. sa fermeté.
175. Pour rester à la hauteur de ses responsabilités pédagogiques, le maitre doit régulièrement prouver : **(EXETAT 2014)**
a. Son estime b. sa compétence c. sa constance d. sa dignité
e. sa fermeté.
176. La visée réelle du maitre dans l'exercice de son métier pour sa classe, c'est : **(EXETAT 2013)**
a. Le progrès social de la nation.
b. L'amour du métier et de l'enfant.
c. Un salaire suffisant et régulier.
d. Les bonnes conditions de travail.
e. Le développement de l'élève.
177. La visée réelle de satisfaction du maitre sur le plan social dans l'exercice de son métier, c'est : **(EXETAT 2013)**
a. Le progrès social de la nation.
b. L'amour du métier et de l'enfant.
c. Un salaire suffisant et régulier.
d. Les bonnes conditions de travail.
e. Le développement de l'élève.
178. L'exercice du métier exige que le maitre de l'école primaire fonde son action sur la nature et les besoins de l'élève. Dans ce cas, il doit recourir à sa formation en : **(EXETAT 2013)**
a. Didactique b. psychologie c. pédagogie d. éducation scolaire
e. culture générale.
179. L'exercice du métier exige que le maitre de l'école primaire pose des actions appropriées sur l'élève selon l'organisation de l'école et les vœux de la communauté. Dans ce cas, il doit recourir à sa formation en : **(EXETAT 2013)**
a. Didactique b. psychologie c. pédagogie d. éducation scolaire
e. culture générale.
180. La visée réelle de motivation du maitre d'école primaire dans l'exercice de son métier, c'est : **(EXETAT 2013)**
a. Le progrès social de la nation.
b. L'amour du métier et de l'enfant.
c. Un salaire suffisant et régulier.
d. Les bonnes conditions de travail.
e. Le développement de l'élève.